

REUNION DU CONSEIL PASTORAL du Groupement paroissial de PONT D'AIN

Le mercredi 16 septembre 2026

Etaient présents :

P. Vincent-de-Paul MALONGA, Benoît BOSSU, Yvan GAUTHIER, Viviane GRAS, Daniel REVAUD, Jean-Claude TURQUOIS.

Absents excusés : Sœur Myriam, Sœur Rose, Adeline BLOY, Pierre-Yves CHAZEAUD, Sylvie DULIEUX, Isabel GONON.

Organisation de l'Assemblée générale du Groupement le 11 octobre 2026

La question posée lors du CPP de juin 2026 est rappelée : comment faire progresser l'unité entre les paroisses de notre Groupement ?

Il est aussi rappelé qu'une proposition avait été émise : inviter une tierce personne qualifiée, compétente, qui aurait un regard neuf sur notre situation, et pourrait guider les débats. Il est aussi suggéré de réaliser, d'ici l'AG, un sondage pour mettre en lumière les points forts et points faibles dans la vie du Groupement. Par ailleurs, le père Vincent-de-Paul est étonné de constater que, parmi nos paroissiens, « certains soient plus attachés à leur clocher qu'au Christ ».

Finalement, un petit texte de Daniel Revaud donne des pistes pour l'organisation de l'AG : animer à l'aide de post-it à partir de questions portant sur l'unité, afin que diverses propositions soient exprimées. Après discussion, on se centre sur la phrase suivante : « *noter une proposition concrète qui permette de faire progresser l'unité dans notre Groupement.* ».

Chacun reçoit 2 post-it (on peut avoir deux bonnes idées !). Après avoir prié l'Esprit Saint, on laisse 3 minutes pour écrire sur le ou les post-it, ceux-ci sont collectés, organisés selon les idées exprimées. Des petits groupes sont formés à partir d'une idée principale qui ressort. 30 minutes de discussion dans ces groupes, afin de préciser les moyens de concrétiser cette idée. Les membres du CPP-CEP sont animateurs dans chaque groupe, au service de l'expression de chacun. Pour finir, les animateurs résument en quelques phrases, devant toute l'assemblée, les principales conclusions.

Du point de vue horaire, après la messe de 9h30, on peut prévoir un rassemblement dans la salle Jean-Paul II vers 10h45 (préparer la salle avant la messe, disposer les chaises, installer la sono...) ; présentation de l'activité, prière, distribution des post-it à 11h, démarrage des petits groupes à 11h15, restitution des conclusions vers 11h45, puis quelques commentaires et annonces... Apéritif à partir de 12h15.

Il est convenu que le thème central de l'AG (l'unité dans le Groupement et les moyens pour la faire progresser) sera annoncé dans les feuilles paroissiales des 27 septembre et 4 octobre, et par des annonces orales aux messes, afin que les paroissiens réfléchissent à l'avance et se mobilisent pour l'AG.

Préparation collective au mariage en 2027

Deux possibilités avaient été recueillies : soit proposer deux week-ends où toute la préparation se ferait (du samedi 14h au dimanche 16h), les couples pouvant choisir l'un ou l'autre ; soit reconduire la formule de 2025 et 2026 : deux dimanches (10h30-17h)

C'est la seconde option qui est retenue. Les dates des dimanches sont à choisir entre le 24 janvier, le 21 février et le 14 mars. L'avis de chaque membre de l'équipe d'animation sera recueilli.

Adeline et Jérémy Mesnage ont annoncé qu'ils faisaient une pause cette année. Le sondage sur les dates permettra aussi de savoir qui participe à l'équipe. On encourage vivement chacun à appeler d'autres personnes à rejoindre l'équipe. Il faut aussi trouver un couple pour le témoignage qui est prévu le premier dimanche.

Questions diverses

- **Application OCLOCHER** : c'est un outil qui est appelé à devenir diocésain (relire la présentation dans le CR du CPP d'avril 2026). Le coût pour le groupement est de 25 euros par mois (le diocèse prenant en charge le complément : 25 euros également). Il faut aussi sensibiliser l'ensemble des paroissiens à l'intérêt de cette application (à la fin de l'AG du 11 octobre ?) Une formation sera également proposée.
- **Retour d'expérience suite à l'accueil du P. Hilaire au mois d'août** : voir feuilles en annexe du présent compte rendu, recueillant l'avis de divers paroissiens. Les éléments essentiels qui ressortent : mettre en place bien avant l'été une petite équipe « ressources » pour cerner les besoins du prêtre remplaçant et parer à toute éventualité. Ceci pour pallier au manque d'anticipation. S'assurer également que le prêtre dispose bien d'une couverture sociale.

- **Apéritifs et repas partagés au cours de l'année pastorale 2026-27** : le CPP reconduit les apéritifs du 3^{ème} dimanche du mois (ainsi que la bénédiction des natifs du mois à la fin de la messe), mais propose un seul repas partagé par trimestre (on a constaté un « essoufflement » de la formule à partir de mars-avril 2026). Calendrier à établir et annoncer à la fin de l'AG du 11 octobre.
- **Inscriptions à la formation diocésaine Cléophas** (sur 2 ans, 4 WE par an) pour 2026-2028 : des noms ont été cités, ces personnes seront contactées pour savoir si elles acceptent.
- **Renouvellement du CPP** : nous sommes de moins en moins nombreux ! Il faut appeler d'autres personnes ; là encore des noms sont évoqués, notre Curé leur proposera d'être membres.
- **Messes au Château de Valence** : Jean-Claude Turquois signale que les intervenants actuels sont vieillissants et en santé précaire. Il faut penser à un renouvellement.
- **Projet de Carême 2027** : il convient d'y réfléchir dès maintenant, afin de ne pas être pris au dépourvu le moment venu.

Prochaine date de réunion CPP

Le 18 novembre 2026 à 20 heures, salle Jean-Paul II. Notamment pour faire le bilan de l'Assemblée générale.

Bilan de l'accueil du père Hilaire à plusieurs voix, souhaité par le père Vincent-de-Paul

Flavie

Le père Hilaire est enjoué, ouvert et accueillant, avec une faculté d'adaptation qui a grandement contribué à la qualité des 2 eucharisties (la Tranclière et la chapelle de l'Orme).

Christiane

Nous avons essayé de nous rendre disponibles et de faire de notre mieux pour que le père trouve une écoute efficace (à la cure) ou bien lors de ses déplacements. Nous pouvons remercier Marianne qui a servi de lien entre nous tous.

Un moment d'entraide pour quelqu'un d'agréable, de ponctuel, qui a été à l'écoute de tous comme nous avons essayé d'être à la sienne.

Une question : la paroisse avait-elle prévu un petit pécule pour ces 4 semaines du père Hilaire à Pont d'Ain ?

Violette et Daniel Revaud :

- ✓ Quand un prêtre vient « en remplacement » : avertir le diocèse.
 - S'il n'a pas de couverture sociale, le diocèse peut prendre une assurance type Mondial assistance (voir Mme Nadine Laurent)
- ✓ S'il n'a pas le permis (ni de voiture) :
 - Prévoir à l'avance les personnes qui l'amèneront lors des célébrations de messe
 - Prévoir une/des personnes ressources pour les autres imprévus : funérailles, RV médicaux... (un tableau lui avait été remis à son arrivée avec les coordonnées des personnes qui devaient le voiturier... et 2 autres numéros de personnes à solliciter en cas de problème)

Un détail : nous n'avons pas pu lui fournir le livre des bénédictions dont il a eu besoin...
A noter aussi pour mémoire : Quid de la coordination / participation du prêtre auxiliaire pour son accueil et la répartition de la charge pastorale ?

- ✓ **Essayer d'anticiper** et de savoir quels sont les souhaits et habitudes du remplaçant (c'est le curé qui peut essayer d'avoir ces informations au préalable car en général, les « remplaçants » n'osent pas s'exprimer).
Voir qui peut l'inviter et les contacter au préalable ? P. Hilaire était un peu désemparé de se retrouver seul pour certains repas car les prêtres sont toujours au moins deux, dans son diocèse/séminaire.
En 2026, ce sont en particulier Christiane et Marianne qui ont abordé des questions de ce type, plus matérielles :
 - Pour les repas :
 - 'il sait se faire de la cuisine... (pas trop le cas du père Hilaire : remplir le congélateur n'est pas la meilleure solution)
 - Ce qu'il aime manger ? (et l'indiquer aux personnes qui apportent les repas 2-3 fois par semaine)
 - Essayer de lui faire découvrir la région (Marianne l'a plusieurs fois emmené en voiture, pour lui permettre de voir au-delà de l'horizon de la cure =)
 - Le faire participer aux activités de la paroisse qui se maintiennent pendant l'été (groupe de louange notamment)
 - Prévoir son accès Internet / messagerie (il aurait fallu prendre le temps de lui expliquer et de lui montrer...)

- ✓ **Conclusion** : mettre en place une petite équipe « ressource » pour **répondre aux questions / besoins / souhaits** qui ne manquent pas de surgir pendant le séjour.
Ce serait bien que cette petite équipe soit constituée au préalable, pour : 1/ anticiper et bien l'accueillir et 2/ que ce soit la personne la plus appropriée qui réponde au besoin.

Question : ne serait-ce pas aux membres du Conseil pastoral de coordonner cette action ?

Marianne Desbans

Le père nous est arrivé d'Italie sans argent, sans moyen de locomotion et sans couverture de santé. Problème pour les courses, les déplacements, les soins, les visites touristiques...

Un malheureux souci visuel a terni quelques peu son séjour : Yvan et moi l'avons accompagné par deux fois aux urgences et une fois chez l'ophtalmo... qui lui a décelé une *Uvéite*, ce qui est assez grave si pas traité. Examens médicaux et traitement collyres et antibiotique oculaire. Il devra suivre son traitement en Italie et l'ophtalmo le suivra à distance par mail, pour ajuster au vu des résultats des examens. Nous avons avancé les frais, puisqu'il n'avait pas de couverture santé. Total des dépenses que cela a engendré : 2x 72.50€ des « Urgences », 30€ et 53.54€ de pharmacie, 73.36€ d'ophtalmo et 138€ de laboratoire = **439.90€ à la charge de la paroisse**.

La facture du labo sera envoyée par mail au père Hillaire qui la transmettra à la paroisse. Je me suis fait rembourser par Pascal et Violette m'avait fait un virement de la première visite aux urgences.

Pour la venue d'un prochain Père, il faudra veiller à ce qu'il ait une couverture de santé adéquate en France. Le diocèse peut se charger de la prise en charge de ces assurances, si toutefois ils sont au courant.

Alimentation

Lors de mon premier passage à la cuisine de la cure, quelle a été ma surprise (horrifiée) de découvrir le frigo rempli de nourriture périmée, avariée et pourrie. J'ai ensuite listé les besoins suivant les repas définis avec le père Hillaire et fait les courses à Inter. Je lui ai fait 2 fois des courses, achats que j'ai réglé dont un partagé avec Dalila*. Comme il ne sait pas faire à manger, j'ai pas mal cuisiné sur place. Nous avons aussi soupé chez Jérôme un soir en compagnie de Dalila, d'Arnault, d'Estelle et Yvan.

J'ai également remarqué que le micro-onde est hors norme, il est insalubre. Rouillé de partout à l'intérieur, sans parler de la cloche qui est immonde. Comment peut-on laisser en service ce genre d'électroménager dans un tel état. Il est urgent de le remplacer...

Balades et Visites touristiques

Nous avons prévu de visiter la Chartreuse de Selignac, mais elle était fermée pour cause de travaux. Alors nous avons filé à Treffort, visite du Château 9€/pers et de l'église, pique-nique dans le petit parc à côté. Puis visite de Brou 11€/pers. Un autre jour avec Dalila nous sommes allés à Pérouges passer la journée, pique-nique. Avec Estelle nous sommes montés à la Catherinette à pied de la maison de retraite et avons visité la chapelle et ses alentours.

En conclusion :

Nous avons des devoirs envers nos père et des obligations mais pas quand elles sont imposées par un manque d'anticipations et d'organisations.

Ce qui tend à proposer, d'anticiper et d'organiser bien en amont la venue d'un prochain père pour l'été prochain...